

REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
SECRETARIAT GENERAL
Direction des Séances
Division des plénières

SESSION ORDINAIRE
DE SEPTEMBRE 2024
(1^{ère} S.O)

PROCES-VERBAL N° 12 DE LA SEANCE PLENIERE
DU MARDI 03 DECEMBRE 2024

A handwritten signature in blue ink, located in the bottom left corner of the page.

Palais du peuple

A handwritten signature in blue ink, located in the bottom right corner of the page.

I. DE LA REPRISE

La séance, suspendue la veille, est reprise ce mardi 03 décembre 2024, à 14 heures 50 minutes dans la salle des Conférences internationales du Palais du peuple, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Président du Sénat.

Sur 109 membres qui composent le Sénat :

- 79 membres sont présents.
- 22 membres sont absents.

Il s'agit de :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| 1. AGITO AMELA Carole | 12. KAYALA NINGA Renabelle |
| 2. AMINATA NAMASIA Bazego | 13. KIMBULU DJAMBA Richard |
| 3. BANIO DEBHO Daniel | 14. LUHETO KIDIDI Platini |
| 4. BASEANE NANGAA Christophe | 15. MUHANZI MUBEMBE Eustache |
| 5. BATUMOKO AFONZUNDE Jean-Pierre | 16. MUMBERE MACHOZI Papy |
| 6. BEMBA NDOKWA Françoise | 17. NAWEJI YAV Norbert |
| 7. EKUMBO LONGULU Moïse | 18. NGAMBANI NGOVOLI Adonis |
| 8. GEBANGA TARANGUTORO Norbert | 19. NGOBILA MBAKA Gentiny |
| 9. IDI TABANI Zakaria | 20. NIKOMBA SABANGU Madeleine |
| 10. KABASELE TUBAJIKA Micke | 21. SAINI SAMUNDENGO Joe |
| 11. KALONDA DELLA IDI Salomon | 22. SINANGO NGBAKOLI Eddy-Pascal |

- 08 Sièges sont à pourvoir.

II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Examen et adoption du projet de loi de finances pour l'exercice 2025

L'Assemblée plénière inscrit à l'ordre du jour ce projet de loi et l'examine sur base de l'article 130 du Règlement intérieur.

A cet effet, le Président invite Monsieur Aimé BOJI SANGARA, Ministre d'Etat, Ministre du budget à présenter l'économie générale du projet de loi.

A l'issue de son exposé, les membres de l'Assemblée plénière repris ci-dessous expriment leurs préoccupations essentiellement axées sur :

- la consistance des indicateurs macro-économiques sous-tendant le projet de loi de finances ;
- les recettes projetées et les mesures fiscales y associées ;
- les dépenses dans toutes leurs catégories, spécialement les investissements ;
- la décentralisation financière, en particulier le transfert des 40% des recettes à caractère national et les 10% de la Caisse nationale de péréquation ;
- l'exécution du budget et ;
- l'état de lieux de la mise en œuvre du budget programme.

Il s'agit des Sénateurs : KABAMBA, MUYA, MPETSHI, BUSSA, REMO, NGINDU, LUANGA, NGOYI KASANJI, MUABILU, BASENGEZI, MPANDA, AFANI, MBUGUJE, PUNGWE, KANYIMBU, KANDA, BOKETSU, BAMANISA, RAMAZANI, BAHATI TITO, MUTIMA, MANGBUKELE, VANGU, BOSSIO, KUNDA, BABANGA, BACHEBANDEY, KALUMBA,

TSHISEKEDI Jean, MWISHA, BOONGO, BOLENGE, LUNGUANA, LINGEPO, BOTEMA, ESSIMBA, VUNABANDI, LUTUNDULA et BAHATI Modeste.

Les préoccupations exprimées ainsi que la réponse du Ministre d'Etat sont reproduites aux comptes rendus intégral et analytique du jour.

L'étude approfondie du projet de loi est confiée à la Commission Economique, financière et de la bonne gouvernance à laquelle un délai de 6 jours est imparti.

Sur ce, la séance est suspendue.

Il est 23 heures 31 minutes.

Fait à Kinshasa, le 03 décembre 2024

La Rapporteuse,


Néfertiti NGUDIANZA BAYOKISA KISULA

Le Président,


Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE